

UN « CHANGEMENT TRANSFORMATEUR » EST-IL POSSIBLE ?

Par Guillaume Lohest



maximisent les bénéfices pour les humains ET pour le reste de la biodiversité². » Prenons l'agriculture. Dans toute l'Union européenne, des milliards d'euros d'aides publiques continuent de soutenir un modèle intensif responsable de l'effondrement des insectes, de la pollution de l'eau et de la dégradation des sols. Agir politiquement pour la biodiversité commence peut-être là : changer les modalités d'octroi de subsides, dont la majorité restent conditionnés à la surface (« à l'hectare »). Réorienter le subventionnement pour favoriser la protection de la biodiversité (diversification des cultures, maintien des haies, limitation des intrants chimiques, restauration des sols), cela se fait déjà, mais beaucoup trop peu. Or on sait à quel point c'est épineux. Car il s'agit d'accompagner réellement les agriculteurs dans ces transitions coûteuses, de ne pas faire peser sur eux tout le poids du changement après les avoir enfermés dans une dépendance aux marchés mondialisés et aux intrants.

Tout doit changer : on pourrait traduire ainsi les conclusions des rapports scientifiques de l'IPBES. Les pouvoirs publics doivent fonder leurs politiques sur la nature et faire confiance aux populations. On en est loin, et logiquement les mobilisations radicales se multiplient.

L'IPBES¹, dans tous ses rapports, l'affirme clairement : l'effondrement du vivant n'est pas un accident, mais le résultat de choix collectifs. Des choix agricoles, économiques, industriels et d'aménagement du territoire. Depuis des décennies, les politiques publiques favorisent l'artificialisation des sols, l'augmentation de la consommation au service de la croissance économique, des modèles de production intensifs, gourmands en énergie, en terres et en pesticides, au détriment des écosystèmes. Tant que ces choix ne sont pas remis en cause, aucune « bonne volonté » individuelle ne suffira à inverser la tendance.

Du côté des politiques publiques

Dans son dernier rapport en date (janvier 2025), l'IPBES parle de la nécessité d'un « changement transformateur ». L'expression peut sembler générale, mais elle renvoie à des réalités concrètes. « *Fondamentalement, explique Philippe Grandcolas, ce changement transformateur se produira avec la mise en œuvre systématique de solutions fondées sur la nature (SFN). On appelle ainsi des manières d'interagir avec l'environnement qui*

Territoires et populations

L'aménagement du territoire est un autre front décisif. Chaque année, des milliers d'hectares de terres disparaissent sous le béton. Zones commerciales, routes, lotissements, plateformes logistiques : l'artificialisation grignote les sols vivants, fragmente les habitats et accentue les risques d'inondation. Là encore, il ne s'agit pas d'une fatalité. Les règles d'urbanisme, les choix d'investissement public, la fiscalité foncière sont des outils politiques puissants. Limiter l'étalement urbain, réhabi-

liser les friches, renoncer à certains projets inutiles ou destructeurs, ce sont des décisions politiques possibles. On est encore très loin d'avoir inversé la tendance !

Le rapport de l'IPBES insiste aussi sur un point souvent ignoré : les territoires où la biodiversité est le mieux préservée sont fréquemment ceux où les populations locales et les peuples autochtones conservent des droits sur leurs terres. Là où ces droits sont reconnus, les forêts sont moins détruites, les écosystèmes plus résilients. Protéger la biodiversité, ce n'est donc pas seulement créer des réserves naturelles, mais aussi reconnaître des formes de gestion collective, des savoirs locaux, des rapports au vivant qui ne reposent pas sur l'extraction maximale.

Déséquilibres financiers

Mais tant que les activités destructrices resteront plus rentables que les pratiques respectueuses du vivant, la biodiversité continuera de perdre. Subventions aux énergies fossiles, à l'agriculture intensive ou aux infrastructures polluantes : ces soutiens publics entretiennent un modèle incompatible avec la préservation du vivant. Un très récent rapport du PNUE a révélé un chiffre qui résume tout le problème : on investit environ 30 fois plus dans des activités destructrices de l'environnement que dans des activités protectrices. Sur une année, on observe « un total de 7 300 milliards de dollars de flux financiers néfastes pour la nature, dont 4 900 milliards de dollars provenant de sources privées, fortement concentrés dans quelques secteurs – services publics, industrie, énergie et matériaux de base – ainsi que 2 400 milliards de dollars de subventions publiques nuisibles à l'environnement accordées aux combustibles fossiles, à l'agriculture, à l'eau, aux transports et à la construction en 2023³ ».

Les rapports de force sont donc très défavorables au vivant. Les intérêts économiques pèsent lourdement sur les décisions politiques. Lobbies agricoles, industriels, immobiliers freinent les ré-

formes structurelles. La biodiversité dérange parce qu'elle impose des limites, parce qu'elle remet en cause des profits, parce qu'elle oblige à penser le long terme dans un système obsédé par le court terme. Pourtant, pour l'IPBES, le changement transformateur « *est requis de toute urgence face à l'amenuisement de la fenêtre d'opportunité pour faire cesser la perte de biodiversité et empêcher le déclin potentiellement irréversible et l'effondrement prévu des fonctions clés des écosystèmes*⁴ ». Ce langage scientifique diplomatique signifie, en clair, que sans révolution complète de nos économies et de nos modes de vie, nous courons vers l'abîme : une planète qui ne fournira plus les conditions minimales pour que les humains puissent y vivre.

Agir avec radicalité ?

Pourtant, aucune révolution politique ne se dessine. La tendance générale est même à l'aggravation de la situation. Il est donc logique que des collectifs et mouvements de plus en plus nombreux misent sur l'action directe et la désobéissance civile. C'est le cas d'*Extinction Rebellion*, un mouvement international fondé au Royaume-Uni en 2018, qui a déjà mené de nombreuses actions choc (affichage, occupations, blocages de routes ou de ponts). C'est aussi le cas des *Soulèvements de la terre*, un vaste réseau de comités militants né dans le sillage de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, en 2021, qui a été extrêmement actif ces dernières années en France, notamment dans la mobilisation contre les méga-bassines de Sainte-Soline, mais aussi contre de très nombreux autres projets nuisibles. Leur action – occupations, blocages, démantèlements – se déploie autour de trois enjeux principaux : « *l'artificialisation des terres, l'accaparement des terres par l'agro-industrie et la question de la défense et du partage de l'eau*⁵ ».

On le sait, ce type d'action peut effrayer et sembler radical à tous ceux qui, pour le moment, ne considèrent pas l'effondrement du vivant comme un problème

urgent. Ou à ceux qui sacralisent le fonctionnement « normal » de la société de consommation et font confiance à l'action des gouvernements pour assurer progressivement un changement transformateur. Pour les mouvements sociaux institués, le minimum est d'aller à la rencontre de ces nouvelles mobilisations qui ont aujourd'hui de l'expérience, des pratiques démocratiques et militantes, une analyse qui méritent notre attention et appellent notre soutien. L'action « *ne saurait être l'apanage des gouvernements* », affirment les Soulèvements de la terre. « *Nous pensons fermement qu'il est plus que temps de nous emparer des désastres et de ne pas attendre d'autorisation pour les mettre à l'arrêt. Ces actions ne se font pas cependant sans un souci de comprendre le milieu au sein duquel nous intervenons. En cela il s'agit toujours de viser dans la profondeur, dans le temps, dans la détermination d'une sortie du ravage.* » Il n'y a pas à choisir entre les rapports de l'IPBES, les politiques publiques, la sensibilisation patiente et la désobéissance civile : il s'agit de faire ce qu'on sait faire et de converger vers un changement transformateur. □

1. L'IPBES est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité, il s'agit de l'acronyme (en anglais) de la *Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques*. www.ipbes.net.

2. Philippe Grandcolas, « Au fait, c'est quoi la biodiversité (et pourquoi on devrait en parler plus) ? », *Bon Pote*, <https://bonpote.com>, 19 mars 2025.

3. « Les investissements nuisibles dépassent la protection de la nature à raison de 30 contre 1 – nouveau rapport du PNUE », Communiqué de presse du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), www.unep.org/fr, 22 janvier 2026.

4. Rapport de la plénière de la *Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques* sur les travaux de sa onzième session, résumé à l'intention des décideurs, 22 janvier 2025.

5. *Ossature, enveloppe chamelle et actes des Soulèvements de la terre*, brochure éditée par les Soulèvements de la terre, <https://lessoulevementsdelaterre.org>.